



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES DU 24 SEPTEMBRE 2024

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez, Dominique Bialgues, Lydie Le Lay et Jean Pierre Héréus

Membre excusé : néant.

Soutien technique : Jérémy Laot.

Dernière réunion de la commission dans la configuration du comité directeur de la mandature 2020/2024.

Réunion à Châteaulin, début 10h00.

#### 1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

#### 2° Litiges :

Lors du match U14 N4 poule C du 14/09 opposant Carhaix Dc à Le Relecq Kerhuon Fc, un joueur du Fc Le Relecq Kerhuon qui a participé au match n'apparaît pas sur la feuille de match papier. La commission utilise son droit d'évocation selon l'article 93 alinéa 2 des règlements généraux de la LBF et donne match perdu par pénalité à Le Relecq Kerhuon Fc à savoir :

Carhaix Dc	1	7 buts	3 points
Le Relecq Kerhuon Fc	3	0 but	-1 point

Droit d'évocation de 100 € (annexe 2 - dispositions financières des règlements généraux de la LBF) à mettre au compte du club Fc Le Relecq Kerhuon.

La présente décision est susceptible d'appel en 2<sup>ème</sup> instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements généraux de la LBF.

#### 3° Groupements et ententes :

A ce jour, notre district comptabilise 30 groupements dont 3 nouveaux GJ de Quimperlé, GJ Hent Glas Scaër et GJ GPG Plonéis et 14 ententes (1 U18, 2 U17, 1 U16, 4 U15 et 6 U14).

#### 4° Championnats :

##### Foot à 11 :

Un rapide tour d'horizon est fait sur les nouveaux engagements ou retraits

2 forfaits généraux sont déjà enregistrés :

- GJ Hent Glas Scaër en U17 D3,
- Gars d'Ys Tréboul en U15 D3/D4.

Rappel pour les clubs qui ont 2 équipes évoluant au même niveau : Seule l'équipe ayant le N° le plus faible pourra monter à savoir : 1 par rapport à 2, 2 par rapport à 3, etc...



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Le projet de pyramides pour les brassages U14, U15 D3/D4 et U16 D2/D3 concocté par Jérémy Laot est adopté pour diffusion sur le site.

Foot à 8 : 7 équipes engagées à ce jour début de l'épreuve le 05 ou 12 octobre.

### 5° Coupes :

Comme présenté lors de l'assemblée générale du 14 septembre, des tours préliminaires sont organisés en U15, U16 et U17 pour éviter des gros scores en poule entre des équipes de D1 et D3/D4 : 1<sup>er</sup> tour préliminaire le 05 octobre

**En U15**, 28 matches entre les 52 équipes de D3/D4 + 4 équipes de D2 : 2 repêchées de D3 vers D2 et 2 8èmes des U14 de la saison 2023/2024.

- Les équipes 2 reçoivent,
- 2 zones géographiques,
- Les équipes d'un même groupe de brassage ne peuvent pas se rencontrer sauf exception.

**En U16**, 3 matches entre équipes initialement engagées en D4.

**En U17**, 9 matches avec équipes 3 et 2 + 2 équipes 1 selon classement saison 2023/2024, 2 zones géographiques.

### **RAPPEL**

> **Ne peut participer à un match de coupe avec une équipe 2 ou 3 le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes.**

> **En outre ne peut participer à un match de coupe de district, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club évoluant en championnat régional Jeunes et coupe Région Bretagne Jeunes.**

**Exemple : une équipe U16 Régionale est considérée comme supérieure à une équipe U17 District.**

Les feuilles de matches comportant des équipes 2 ou 3 seront donc systématiquement contrôlées.

### 6° Divers :

Remerciements à Lydie Le Lay, Dominique Bialgues et Denis Le Dez pour le travail accompli lors des nombreuses années passées au sein de la commission.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Fin de réunion à 11h30  
Prochaine réunion, date à définir

Le Secrétaire de la commission  
G. LE GALL

Le Président de la commission  
M. GOUES